

## Déclaration liminaire du SE-Unsa Isère

**CAPD du 17 septembre 2019**



Madame la directrice académique, Mesdames, Messieurs,

Quinze jours après la rentrée, cette CAPD sera pour nous l'occasion de pointer quelques interrogations.

Le SE-Unsa souhaite tout d'abord aux membres de la CAPD une bonne nouvelle année scolaire. Toutefois, nous espérons que les collègues que nous représentons ici disposeront de conditions de travail leur permettant d'accomplir avec sérénité les missions qui leur sont confiées.

Nombre de réformes arrivées cet été ne vont simplifier ni le travail des directeurs, ni celui des adjoints. Les réajustements de programmes de l'école primaire, les difficultés rencontrées en cette rentrée avec les AESH, l'aménagement de la scolarité des PS, sont des exemples de ces nouvelles tâches supplémentaires. Les IEN et les équipes de circonscription seront-ils les seuls recours pour les équipes pédagogiques, afin de mener à bien ces missions qui se multiplient ?

Le SE-Unsa est favorable à l'obligation de scolarisation des enfants de 3 ans ; mais les échos de cette rentrée montrent des directrices et directeurs d'école maternelle inquiets du manque de souplesse dans les aménagements possibles pour les élèves de petite section.

Pour ce qui est des évaluations nationales CP/CE1 2019, le SE-Unsa considère que ce dispositif imposé ne constitue toujours pas une plus-value pour chacun. C'est un moment de pression pour les jeunes élèves. Pour nous, des évaluations nationales ne peuvent être que des outils au service des équipes, outils centrés sur une fonction diagnostique. Nous regrettons que la confusion persiste sur la finalité de ces tests, vacillant entre évaluations diagnostiques et évaluation de la performance du système.

L'organisation des services des Titulaires de Secteur a longuement mobilisé les intéressés, la DRH, les délégués des personnels et les écoles concernées depuis fin juin. Nous pouvons annoncer aujourd'hui, sans surprise, que nous souhaitons une autre gestion des affectations de ces collègues, en tenant compte en particulier de la connaissance de proximité des équipes de circonscriptions.

Enfin la réforme de la fonction publique votée cet été réduit les compétences des CAP en supprimant la mobilité et les promotions des sujets traités ; aux vues des fréquentes erreurs signalées par les délégués du personnel en amont de ces instances, le SE-Unsa renouvelle sa vive inquiétude quant aux conséquences humaines de cette réforme. D'autant plus que la fusion des CT et CHSCT n'est pas non plus en faveur d'une amélioration de la prise en compte des conditions de travail des personnels. Cela nous paraît contradictoire avec l'annonce d'une GRH de proximité ambitieuse, quoique sans doute irréaliste.

Nous vous remercions pour votre attention.

*Les élus du SE-Unsa*